

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Presta Pro I62.5

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** 14/20/L-M00-000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** LU-0021782-0002

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Presta Pro I62.5 Embalan Insect Killer
---

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	WoodchemEQ Ltd
	Adresse	Unit 3D North Point House, North Point Business Park New Mallow Road T23 AT2P Cork Irlande
<b>Numéro de l'autorisation</b>	14/20/L-M00-000 1-2	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	LU-0021782-0002	
<b>Date de l'autorisation</b>	30/01/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	30/01/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Enviroquest GPT Limited
<b>Adresse du fabricant</b>	Unit E8/9, Ashlyn Road, West Meadows Industrial Estate DE21 6XE Derby Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Unit E8/E9 DE21 6XE Derby Royaume-Uni

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	Tagros Chemicals India Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	Jhaver Centre, IV floor, Rajah Annamalai Building, 72, Marshalls Road, Egmore 600 008 Chennai Inde
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	A4/1&2, SIPCOT Industrial Complex, Kudikadu 607 005 Cuddalore, Tamil Nadu Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	6,493
Neodol 91.5	Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	Substance non active	68439-46-3		40

### 2.2. Type de formulation

ME – Micro Emulsion
---------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter de respirer les gaz.</p> <p>Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p>

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Recueillir le produit répandu.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Professionnels – Produit Concentré – Préventif

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Tous les stades  Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: Tous les stades  Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats, nymphes et ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur  Traitement préventif – classe d'usage 1 (bois résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle brossage / pulvérisation Description détaillée: /
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 mL de produit dilué à 4 % v/v par m <sup>2</sup> de bois Dilution (%): 4 Nombre et fréquence des applications:

	Traitements préventif Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est : 200 mL de produit dilué à 4 % v/v par m2 de bois
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	°Bidons métalliques (avec couche époxy-phénolique de vernis interne) - 1L à 25L. °Bidons en HDPE - 1L à 25L.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

/

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

#### 4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Professionnels – Produit concentré – Curatif

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	/
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Tous les stades</p> <p>Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: Tous les stades</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycté brun Stade de développement: Tous les stades</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Traitement curatif du bois en service (feuillus et résineux) en intérieur</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Application superficielle brossage / pulvérisation Description détaillée: Application superficielle brossage / pulvérisation</p> <p>Méthode d'application: Application par injection (en complément d'une application superficielle) Description détaillée: Application par injection en complément d'une application superficielle (uniquement si nécessaire)</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: 300 mL de produit dilué à 4 % par m2 de bois Dilution (%): 4 Nombre et fréquence des applications: Traitements curatifs</p> <p>Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est : 300 mL de produit dilué à 4 % par m2 de bois</p> <p>Taux d'application: 150 kg de produit dilué à 4 % / m3 de bois Dilution (%): 4 Nombre et fréquence des applications: Pour les traitements appliqués par injection (en complément d'un traitement superficiel), le taux d'application est : 150 kg de produit dilué à 4% par m3 de bois</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>°Bidons métalliques (avec couche époxy-phénolique de vernis interne) - 1L à 25L. °Bidons en HDPE - 1L à 25L.</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

/

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

##### UNIQUEMENT POUR L'USAGE INTERIEUR

- Pour préparer une solution prêt à l'emploi (4%), diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau.
- Ne pas toucher ni marcher dans les matériaux renversés. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation des déversements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.
- Les personnes non protégées et les animaux doivent être exclus de la zone à traiter et le rester jusqu'à ce que les surfaces soient sèches, ce qui peut varier en fonction des conditions climatiques.
- Lors de l'application, veillez à éviter les éclaboussures sur les vêtements et la peau.
- Les éclaboussures sur la peau doivent être éliminées.
- Éviter le contact prolongé d'animaux de compagnie, particulièrement des chats, avec des surfaces traitées.
- Lire toujours l'étiquette ou la notice d'utilisation et suivre les consignes indiquées.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des aliments, des aliments pour animaux ou le bétail.
- Ne pas utiliser/appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'ustensiles ou de surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des denrées alimentaires.



## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux / du visage pendant la phase de manipulation du produit et du bois traité.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) si le produit est appliqué par pulvérisation ou par injection.
- Porter une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application par pulvérisation.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un médecin est consulté, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison [Tél.: (+352) 8002 5500] ou appeler le 112.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison [Tél.: (+352) 8002 5500] ou appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Les pyréthrinoides et les pyréthrinines peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé.
- Garder le récipient bien fermé.
- Stocker le produit uniquement dans l'emballage original.
- La surface de stockage doit être imperméable afin d'éviter toute fuite de liquide.
- Durée de vie: 2 ans

## 6. Autres informations

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.